

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX
de

JOURNAL.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Rue de las Cámaras n. 34.

Almanach Français.

- Dinanche 14 (1794).— Combat de Babel, par le général Pichegru, contre les Anglais.
- (1810).— Combat près d'Oviedo, par le général Bonnet, contre les Espagnols.
- (1796).— Combat de Due Castelli, par le général Masséna, contre les Autrichiens.
- (1812).— Entrée à Moscou, par Napoléon, contre les Russes.

La Louise Marie est attendue au premier jour du Havre

MONTEVIDEO.

13 Septembre 1845.

UN REVE.

Il faut vous dire que j'ai comme Béranger, le chansonnier populaire et peut-être le meilleur poète de notre époque, une bonne et jolie fée qui me protège et qui d'un léger coup de sa baguette merveilleuse me rend invisible à tous les yeux et me transporte là où j'ai le désir d'aller.

Il y a long-temps que j'ai envie de voir un grand homme de ce pays-ci, dont j'entends tous les jours élever jusqu'aux cieux la gloire, la bravoure et les hautes capacités politiques et guerrières. Ma curiosité ne peut se contenter en voyant seulement les copies du célèbre original dont je vais parler. Les lithographies de Julien, ses hardis coups de crayon qui saillent perpendiculairement et horizontalement la figure du grand homme, ne sauraient la satisfaire. Non... j'ai assez contemplé ces gravures ou peintures muettes clouées au mur d'une cuisine ou des lieux à l'anglaise... Je veux voir l'original, l'homme célèbre, le héros, le législateur. Je veux voir ce front radieux, de génie et de gloire.

Il est minuit... la lune brille d'un pur éclat et reflète ses rayons d'argent pâle sur les maisons blanches de Buenos-Ayres. Le silence qui règne à cette heure dans les rues n'est troublé que par le cri lent du Sereno auquel répondent mille autres cris prolongés qui s'éteignent dans le lointain... la nuit est belle... Je voudrais bien aller contempler le ciel bleuâtre où scintillent des millions d'étoiles, mais je n'ose pas quitter mon logis, car j'ai une crainte indicible de rencontrer sur mon chemin certains hommes qui, enveloppés de longs ponchos, ont des yeux qui brillent dans l'obscurité comme ceux d'une panthère. Décidément, je ne sors pas de chez moi; malgré les mensonges de la Gaceta, qui s'efforce de prouver que les étrangers sont à l'abri de toute insulte à Buenos-Ayres, parce que la Mashoren y fait une police d'une rigueur... inconcevable... Finalement, je n'aime guère cette espèce de policiers qui ont un pompon rouge, un gilet rouge et à la main un couteau... bien souvent rouge aussi.

Une heure sonne à San-Francisco, fatigué de coller ma figure et d'aplatir mon nez sur les vitres de ma fenêtre, je me couche, et bientôt le bon homme Morphée vient m'écraser de son Papaver Rhœas; mes yeux se ferment et je m'endors en pensant encore au grand homme.

Quelques instants après, une jeune femme s'approche de mon lit en effleurant à peine le parquet de son pied mignon... ses grands yeux bleus d'un douceur angélique, sa bouche aux contours gracieux, la teinte blanche comme un lys de son visage noble et mélancolique, son cou délicieusement arrondi ou retombait sa noire et ondoyante chevelure, et enfin l'élégante délicatesse de toute sa personne formaient un ensemble si parfait, si idéal qu'on aurait pu croire, en la voyant à l'existence de ses sylphides gracieuses qui, selon les poètes, daignent par fois nous visiter.

C'était ma fée... elle me toucha du bout de sa baguette dorée et me dit: « ton désir sera satisfait... puis elle me sourit comme les anges doivent sourire, j'étendis les bras... elle disparut.

J'étais alors dans une chambre étroite, éclairée par un vif rayon de soleil qui renvoyait sa lumière éblouissante par les vitres d'une petite fenêtre. Des cartes géographiques, le plan de Buenos-Ayres, celui des fortifications d'une certaine ville assiégée et les portraits de quelques généraux célèbres tels qu'Oribe, Prudencio, etc... étaient pendus aux murailles blanches de cette chambre. Enfin, près d'une table massive, peinte en rouge, surchargée de papiers, et de volumes, était assis dans un arge fauteuil, un homme qui le front posé sur sa main paraissait plongé dans de profondes pensées... Ecce homo me dis je... j'étais donc en face du grand homme.

Il pouvait avoir une cinquantaine d'années: il était gros et court, aux cheveux grisonnans, au front bas et ridé, à la prunelle verdâtre, aux lèvres minces et pâtes.

Charles MOUSSEAUX.

(La suite au prochain numéro.)

DOCUMENTS OFFICIELS.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ET DES RELATIONS EXTERIEURES,

Montévideo, 10 septembre 1845

J'ai l'honneur de remettre ci jointe, à V. E. la communication de peine, ordonnée hier par S. E. le President de la republique, en faveur du condamne Jean Baptiste Barbito.

Que Dieu vous garde,
SANT AZO VASQUEZ.

A S. E. le ministre de la guerre et de la marine, commandant gener. l d'armes, etc.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

ET DES RELATIONS EXTERIEURES.

Montevideo, le 9 septembre 1845.

Le President de la Republique,

Beaucoup de personnes notables s'étant presentees, et particulierement des italiens, faisant valoir les services distingués rendus par la legion italienne, dans la guerre actuelle, en faveur de Jean-Baptiste Barbito, ainsi que les services de ce dernier, condamné à mort par le conseil de guerre, sous prevention d'assassinat.

Vu la haute interposition de S. E. M. le Baron D. F. Jouis, ministre plenipotentiaire de France, et usant des facultés que m'accorde l'article 84 de la constitution, j'accorde le pardon de la peine de mort au condamne Jean Baptiste Barbito. en commuant sa peine, à défaut de galeres et de forteresses, à la deportation et à l'extradition perpétuelle du territoire de la republique, sous la prevention de peine de mort s'il etait arrete sur ledit territoire, apres son expulsion. Qu'il soit retenu en prison jusqu'à l'execution de cet ordre.

Que ce soit communique au ministere de la guerre.

JOAQUIN SUAREZ.

Par l'ordre de S. E.

SANTI GO VASQUEZ.

Montevideo, 10 septembre 1745.

Que ce soit expedie au colonel chef d'etat major.

BAUZA.

Le "Nacional" publie les documents suivants qui lui ont ete transmis par une correspondance particuliere.

LE COMMANDANT PAR INTERIM DE L'ILE DE MARTIN GARCIA.

Vive la Confédération Argentine!
Meurent les Sauvages Unitaires!

Il de Marin Garcia, 5 septembre 1845. — 36^{ne} année de la liberté, 30^{ne} de l'indépendance, et 16 de la Confédération Argentine.

Au chef de l'escadre de l'Etat Oriental de l'Uruguay.

Il vient de se présenter (5 heures du soir), un officier avec un détachement armé, portant le pavillon oriental, et se dirigeant au réduit de la forteresse, il intimait de se rendre à la garnison sous mes ordres, par l'ordre du gouvernement oriental. Le soussigné doit dire en reponse:

Que, n'ayant reçu aucun ordre de mon gouvernement pour abandonner cette île, je ne pourrais céd r

qu'à la force majeure, en protestant comme je proteste, en due forme, contre une pareille violence. En conséquence, j'exige de monsieur le commandant auquel je m'adresse, de répondre à ma lettre, pour me retirer à la ville de Buenos-Ayres, et rendre compte au supérieur gouvernement de la violence qui me force à abandonner l'île.

Dieu vous garde etc. etc.

Pedro RODRIGUEZ.

Martin Garcia, 6 septembre 1845.

M. le Commandant,

En réponse à votre note datée d'hier dans laquelle vous me manifestez l'ordre de votre gouvernement de ne céder l'île qu'à la force, je dis : que j'ai l'ordre du gouvernement oriental pour en prendre possession en son nom. En conséquence, vu la supériorité des forces que j'ai à ma disposition, et l'infériorité des vôtres, je vous intime de rendre l'île, en vous assurant de respecter vous et votre garnison, et vous laissant retirer où bon vous semblera.

Je vous salue.

Joseph Garibaldi.

On nous assure que le Paraguay a mis 10,000 hommes à la disposition du général Paz pour envahir le territoire de Buenos-Ayres. Ainsi le général Paz se trouverait à la tête de 18,000 hommes qui sont tous bien équipés et bien disciplinés.

Santa-Columba qui a repris, dit-on, Santa-Fé va sans doute être obligé de l'évacuer plus vite que le jour de l'attaque de Lopez. Nous croyons cependant qu'il ne s'arrêtera pas cette fois-ci à San Nicolas, il jugera plus prudent d'aller jusqu'à Buenos-Ayres sonner l'alarme.

FRANCE.

Paris, 30 juin 1845.

La chambre des députés touche au terme de ses travaux. La discussion du budget a été terminée au grand avantage du ministère. Les projets de loi qui ont été examinés dans les bureaux sont au nombre de quinze, un seul a été porté à la chambre, c'est celui relatif à l'augmentation des forces navales sur la côte occidentale d'Afrique qui a été voté à l'unanimité moins une voix. Maintenant que le cabinet va être débarrassé des chambres le système gouvernemental consistera tout simplement à ne rien faire, ce qui conduit nécessairement à l'abandon complet de tous nos intérêts au dehors. Annuler l'annexion des chambres, annuler les efforts de l'opposition, tourner à tout prix les difficultés qui se présentent, telle est la seule préoccupation des directeurs suprêmes de la politique actuelle. Le ministère du 29 octobre ne s'est maintenu qu'à l'aide de ce procédé de nullification, il est parvenu à paralyser l'opposition, et la chambre est passée à l'état d'eunuque. La corruption s'est installée dans les collèges électoraux, et l'on n'a pas perdu l'espoir d'obtenir, cette année ou l'année prochaine, une chambre plus nulle encore. Pour le cabinet une dissolution n'est pas nécessaire : mais elle paraît utile au point de vue politique ; car, s'il arrivait, d'ici à la session prochaine, quelque accident diplomatique, quelque nouvelle affaire dans l'Orient ou dans le Maroc, on craindrait un réveil de l'opinion, et, dans ce cas, les élections pourraient ébranler l'existence du cabinet. Or, un nouveau cabinet, pour peu qu'il s'écartât de la ligne suivie par le 29 octobre, donnerait une autre direction aux élections. Toutes ces raisons se combattent et s'agitent au sein du ministère et au château. Le ministère dit : « Avec la chambre actuelle, nous passerons sans encombre la session prochaine ; avec une nouvelle chambre, l'in-

trigue que nous avons déjouée et dépitée essaiera de se montrer. Les ambitions expectantes et les appetits à demi-satisfaits croiront, en renouvelant le cabinet, arriver plus facilement à leur but, ou s'affranchir de toute retenue. Pour s'assurer d'une majorité de dévouement, le nouveau ministère sera contraint de donner et de promettre pendant que le ministère actuel s'est épuisé en donnant et promettant. » Il est certain, en ce plaignant au point de vue des centres, que la dissolution est défavorable au cabinet ; mais qu'elle au point de vue dynastique une mesure profitable. Donc, si la dissolution a lieu, on changera les personnes sans changer le système, et l'intérêt dynastique l'aura emporté sur l'intérêt ministériel.

Les Razias continuent en Afrique : les nouvelles de Constantine annoncent qu'à la date du 12 juin, le général Bedeau en a opéré une des plus heureuses contre une tribu de l'ouest de l'Aurès. Abd el-Kader nous inquiète toujours, mais il n'est pas dangereux : toutes les mesures sont prises pour déjouer ses projets contre les tribus de Tell. Rien n'a pu être conclu jusqu'à ce jour au sujet de la question pendante avec le Maroc. M. Delarue étoit à Oran, attendant l'issue des négociations ouvertes entre M. Léon Roche et le pacha de Larache. M. le duc de Montpensier est à Tunis à bord de la frégate à vapeur le *Gomer*.

Toutes les correspondances qui parlent de la mission de M. Rossi à Rome affirment que ce négociateur n'a rien obtenu, malgré son habileté et son argumentation insinuante. L'embarras du ministère va redoubler. L'opposition de gauche lui rappelle qu'il a promis de faire exécuter les lois contre les congrégations religieuses, et M. Rossi, à son retour conseillera de ne rien faire. M. Martin (du Nord), effrayé de cette situation est, dit-on, dans l'intention de se retirer à la fin de la session, pour qu'il trouve une compensation à la cour de cassation, comme son ex-collègue M. Teste.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS DU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Lors de l'évacuation de l'île de Flores, les soldats de Rosas brisèrent les lampes et les reverberes du fanal.

Le gouvernement s'est occupé immédiatement de faire confectionner l'appareil. Par les nouvelles dispositions, la rotation du fanal qui était auparavant de 7 minutes, est réduite à 3 minutes, parcequ'il n'ayant pu se procurer que les reverberes nécessaires à l'éclairage de deux côtes, au lieu des trois qui y étaient auparavant, il a fallu en accélérer le mouvement.

Ainsi dorénavant, le fanal de l'île de Flores, aura deux intervalles d'obscurité dans son éclairage, un d'une demie minute, et l'autre d'une minute et demie.

Montevideo, le 6 septembre 1843.

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

(Traduction)

Le chef de police m'a donné l'ordre de vous envoyer l'avis ci joint de la Junta de Hygiène publique, pour qu'il soit publié dans le *Patriote Français*, autant de jours que l'avis de M. Martin Rose a paru.

Montevideo, le 10 septembre 1845.

Le commissaire de service,

Santiago MENDOZA.

Au Propriétaire responsable du *Patriote Français*, Jh. Reynaud.

TEXTUEL.

AVIS OFFICIEL.

La Junta de Hygiène de cet Etat fait savoir au pu-

blic que l'avis inséré dans le *Patriote Français* le 4 du courant N.º 952 sur les consultations et médicaments de M. Martin Rose ne doit pas aucunement mériter la confiance et le crédit, parcequ'il n'est ni dans un autre, ni dans un autre, de plus il ne peut avoir fait les études que cette profession demande, des qu'il a encore seulement pratiqué son métier de tailleur,

Gabriel MENDOZA.

Vocal secret.

THEATRE.

La société Italienne en jouissance de la délivrance de la république orientale, annonce pour aujourd'hui, si le temps le permet, une représentation extraordinaire dédiée à Messieurs les Ministres des deux puissances médiatrices. Rien n'a été négligé par l'administration, pour rendre cette soirée digne de la présence de MM. les Ministres.



VENTE A L'ENCHERE.

[Remate.]

P. P. VAZQUEZ.

Mardi, 16 courant, à onze heures précises, on vendra les notes d'une foule d'articles de nouveautés, sans retirer aucun lot.

AVIS DIVERS.

AVIS.

Le sieur Férrier, cuisinier à bord de la frégate française l'AFRICAIN, avant son départ pour France qui doit s'effectuer incessamment, désire pour sa satisfaction et pour celle de ses amis, donner connaissance qu'il n'a été assigné à bord de ladite frégate que par suite de la demande de son débarquement et non pour cause d'avoir abusé ni trompé la confiance, ni avoir manqué de probité envers M. l'amiral Lainé qu'il avait l'honneur de servir.

AVIS:

On prévient les personnes qui auraient des comptes avec le sieur Claude Roy, bijoutier, lequel a disparu de cette ville, qu'ils aient à se présenter chez François Roustan, nommé par M. le chancelier, gerant le consul général de France, pour liquider les affaires dudit sieur Roy.

S'adresser rue du Cerro, nº 171, près la place de la Police.

La belle collection de portraits du colonel, de la légion française, récemment venue de France, se vend au bénéfice de l'hôpital français :

A la chapellerie de M. Vaillant, rue des Trente-Trois nº 88.

Et chez M. Moneton, peintre, rue Ituzaingo, lequel se charge de l'encadrement à des prix très modérés.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.